

Quelques caricatures dénonçant un pouvoir personnel plébiscitaire







Le 21 décembre 1958, Charles de Gaulle est élu président de la République au suffrage universel indirect dès le premier tour, avec 78 % des suffrages exprimés. Le dessinateur Pol Ferjac.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

AVIS

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Il est bien entendu que ceux qui veulent maintenir **LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE** et lui donner les pouvoirs pour établir une Constitution sur les bases indiquées dans sa proclamation du 2 décembre, doivent voter avec un bulletin portant le mot :

OUI.

LIBRAIRIE HACHETTE - 20080111



Notes de bas de page :

Pour citer cet article :